



PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES SÉCURITÉS

Bureau de la Protection et de la Défense Civiles

Suivi par : MASSACRET Léo

Gestionnaire en défense civiles

pref-defense-protection-civiles@loiret.gouv.fr

02 38 81 40 02

Orléans, le 30 juin 2025

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Réunion du 30 juin 2025 relative à la vigilance Rouge Canicule

La Préfecture du Loiret a convié l'ensemble des maires du département en présence de la directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Loiret pour faire un point de situation sur la canicule.

Rappel du contexte :

Météo France a placé en vigilance rouge canicule le département du Loiret à compter du mercredi 1^{er} juillet 2025 12h00 jusqu'au mercredi 2 juillet 22h00.

Les températures attendues dans les prochains jours sont les suivantes :

- nuit de lundi à mardi / minimales : 19 à 22 °C ;
- mardi 1er juillet / maximales : 38 à 40 °C ;
- nuit de mardi à mercredi / minimales : 19 à 23 °C ;
- mercredi 2 juillet / maximales : 35 à 40 °C.

De manière générale, la situation ce jour a été difficile dans certaines communes. De fortes chaleurs ont été soulignées par l'ensemble des participants, avec parfois des malaises. Dans de nombreuses écoles, certains élèves étaient finalement restés chez eux avec leurs parents. Ainsi, l'éducation nationale note une baisse de la fréquentation de 40 % dans les écoles du département pour la journée du 30 juin 2025.

Un temps d'échange entre les mairies et la Préfecture met en évidence quelques cas particuliers :

- À Saint-Jean Le Blanc : 40 enfants de 7 à 11 ans et les deux enseignantes ont été évacués d'une école primaire. Ils présentaient des symptômes de vertiges, de maux de têtes. La salle était à une température d'environ 38 à 40 degrés ;
- A Ingrannes, une professeure a fait un malaise ;
- Certaines écoles sont constituées de préfabriqués rendant la chaleur très difficile à supporter (et peu de solutions en termes de ventilation) comme à Chécy, Sandillon ;
- De nombreux enfants à l'école ne pourront être pris en charge en totalité dans des conditions acceptables pour les professeurs comme les enfants (Mardié, Saint Jean le Blanc, Saint-Jean de Braye) ;
- Quelques mairies qui ont trouvé de bonnes solutions : rafraîchissement par ventilateurs, climatisation mobile, sortie au cinéma, piscine, etc.

Posture pour mardi 1^{er} juillet (école) :

- Les sorties scolaires et événements festifs scolaires sont annulés ou reportés, sauf s'ils se déroulent dans des lieux plus frais sans nécessiter de déplacement exposant à la chaleur ;
- Les activités d'éducation physique et sportive à l'école sont annulées, à l'exception des activités aquatiques et nautiques.
- L'accueil et l'activité scolaires sont maintenus :
 - Il sera recommandé aux familles de ne pas emmener leurs enfants à l'école ;
 - En cas d'impossibilité, les élèves doivent être accueillis dans les locaux les plus adaptés possibles ;
 - Pour les écoles ne bénéficiant pas de locaux adaptés, il est demandé de proposer un accueil alternatif avec le personnel communal dans des locaux plus adaptés (climatisé ou frais) ;
- Si les conditions d'accueil pour le maintien des élèves en classe ne sont plus jugées acceptables, des fermetures temporaires d'écoles seront envisagées au cas par cas entre le préfet, le recteur ou l'IA-DASEN, l'IEN (inspecteur de l'éducation nationale) de la circonscription et le maire, en cherchant à identifier chaque fois que possible des solutions alternatives d'accueil dans des locaux mieux rafraîchis.
- Les transports scolaires sont maintenus.

Posture pour mercredi 2 juillet (périscolaire) :

- si la posture générale doit être identique à celle des écoles, les conditions particulières peuvent nécessiter des adaptations concernant le périscolaire, les mairies s'interrogent sur la possibilité de déroger sur les possibilités de lieux d'accueil et de leurs capacités ;
- => la Préfecture se rapproche de la DRAJES pour étudier cette question.

Rappel du numéro du Bureau de la protection et de la défense civiles en cas de besoin et pour toute question : 02.38.81.40.02

La Préfète du Loiret

ORIGINAL SIGNE

Sophie BROCAS